

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le lundi 11 janvier 2016 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Monsieur Marc Grenier
Siège no 2 Monsieur Cléo Proulx
Siège no 3 Monsieur Éric Rouillard
Siège no 4 Madame Josette Labbé
Siège no 5 Monsieur Marc Poulin
Siège no 6 Monsieur Jean-Louis Bonin

Le conseil siège avec quorum sous la présidence de la mairesse, madame Carmelle Carrier.

Madame Édith Quirion, directrice générale/sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Carmelle Carrier, mairesse, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

122494-01-2016 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 16: Autres items:

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2015 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 10 DÉCEMBRE 2015

LÉGISLATION

4. APPROBATION DES DÉPENSES: FONDS D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER (ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE)

AQUEDUC – ÉGOUT – ORDURES

5. TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT: 67, RUE DU PARC

FINANCES

6. COMPTES DU MOIS
7. ÉLECTION PARTIELLE SIÈGE NUMÉRO 6: RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION
8. OMH: BUDGET 2016

LOISIRS – TOURISME - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. ADOPTION: PROJET – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE D'INCENDIE
10. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE:
 - 10.1 PROGRAMME DE FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES
 - 10.2 EMPLOI ÉTÉ CANADA 2016
 - 10.3 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « L'ENVOLUME »
 - 10.4 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CDE)

PERSONNEL

11. TRAVAUX PUBLICS:
 - 11.1 REMERCIEMENTS – FRÉDÉRIC DEBLOIS
 - 11.2 POSTE - JOURNALIER-OPÉRATEUR
 - 11.3 EMBAUCHE – PRÉPOSÉ AU DÉNEIGEMENT
12. TAUX: AUGMENTATION SALARIALE DES ÉLUS/POMPIERS/EMPLOYÉS
13. AUTORISATION DE SIGNATURES: ENTENTE - GRIEFS
14. RAPPORT DES COMITÉS
15. CORRESPONDANCE
16. AUTRES ITEMS
 - NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE: PROTOCOLE SQ – PASSER AU FILTRAGE (PERSONNE VULNÉRABLE)
 - RÉSERVATION: HOCKEY PLAISIR
17. PÉRIODE DE QUESTIONS
18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. **DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2015 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 10 DÉCEMBRE 2015**

122495-01-2016 Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015, de la séance extraordinaire du 10 décembre 2015 et de la séance d'ajournement du 10 décembre 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à la majorité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière.

Monsieur Jean-Louis met sa dissidence et justifie sa position, par le fait, qu'il n'a pas eu le temps de prendre connaissance des procès-verbaux.

4. **APPROBATION DES DÉPENSES: FONDS D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER (ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE)**

122496-01-2016 Considérant que la municipalité a reçu une réponse positive à sa demande d'aide financière adressée à Monsieur Robert Dutil, Député de Beauce-Sud dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire;

Considérant que pour obtenir les argents promis d'un montant total de quarante mille dollars (40 000 \$) (dossiers nos 00022557-1-29100 (12) – 2015-06-02-40 et 00022603-1-29100 (12) -2015-06-09-31), le conseil municipal doit approuver les dépenses effectuées pour l'exécution des travaux de réfection dans la Route des Bourque;

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses effectuées dans la Route des Bourque pour un montant total de quarante-trois mille quatre cent cinquante dollars (43 450 \$) et que les factures fassent partie intégrante de la présente résolution.

5. **TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT: 67, RUE DU PARC**

122497-01-2016 Considérant que la compagnie Les Constructions Binet possède les permis nécessaires pour la construction d'un bloc appartement de quatre logements au 67, rue du Parc;

Considérant que ladite compagnie désire construire l'immeuble au cours de l'hiver 2016;

Considérant qu'une demande de raccordement pour les services d'aqueduc et d'égout incluant le dépôt de 325 \$ a été déposée à la municipalité en vertu du *règlement numéro 539-2015 sur la tarification pour certains biens, services et activités de la municipalité et sur les frais exigés pour les fausses alarmes*;

Considérant qu'en période hivernale, la municipalité ne peut effectuer les travaux de raccordement en régie;

Considérant que les employés de la compagnie Les Constructions Binet sont en mesure d'effectuer lesdits travaux de raccordement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Éric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la compagnie Les Constructions Binet pour les travaux de raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout face au 67, rue du Parc; les coûts totaux des travaux incluant le pavage sont estimés à cinq mille dollars (5 000 \$) et seront défrayés à parts égales entre la municipalité et la compagnie Les Constructions Binet.

6. COMPTES DU MOIS

122498-01-2016 Il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à la majorité des conseillers présents (5 pour 1 contre monsieur Jean-Louis Bonin) d'accepter la liste de comptes telle que présentée:

		DATE	NO CHEQUE		MONTANT
		CHEQUE	DÉBUT	FIN	TOTAL
1	FACTURES PAYÉES	2015-12-16	C1500522		149,87 \$
2		2015-12-16	L1500114	L1500116	5 523,26 \$
3		2015-12-16	P1500280		991,70 \$
4		2015-12-28	C1500522		50,00 \$
5		2015-12-28	P1500281	P1500285	1 969,45 \$
	TOTAL:				8 684,28 \$
6	FACTURES À PAYER AU:	2015-12-31	C1500524	C1500551	44 768,55 \$
7	FACTURES PAIEMENTS DIRECTS	2015-12-31	P1500286	P1500298	10 366,88 \$
8	FACTURES EN LIGNE	2015-12-31	L1500117	L1500118	604,20 \$
9	FACTURES À PAYER AU:	2015-12-31	C1500552	C1500554	6 291,48 \$
10	FACTURES EN LIGNE	2015-12-31	L1500119	L1500121	13 524,21 \$
	TOTAL:				75 555,32 \$
	SALAIRES BRUTS DU MOIS	période	12		33 390,91 \$
	TOTAL AU:	2015-12-31			117 630,51 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je soussignée Édith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2016 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 122498-01-2016.

Édith Quirion, D. G. - Sec.-Trés.

7. ÉLECTION PARTIELLE SIÈGE NUMÉRO 6: RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Madame Édith Quirion, présidente d'élection dépose et fait lecture de son rapport dans le cadre de l'élection partielle au poste de conseiller au siège numéro 6.

8. OMH: BUDGET 2016

122499-01-2016 Il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget 2016 de l'Office Municipal d'Habitation à savoir:

Revenus	\$ 32 642
Enveloppe administration, conciergerie, entretien	\$ 18 961
<u>Dépenses</u>	
Administration	\$ 10 814
Conciergerie et entretien	\$ 9 963
Énergie, taxes, assurances, sinistres	\$ 18 953
Remplacement, amélioration, modernisation	\$ 10 500
Financement	\$ 5 749
Services à la clientèle	\$ 3 413
Sous-total des dépenses	\$ 59 392
Déficit	\$ 26 750
Contributions:	
Société d'Habitation du Québec	\$ 24 075
Municipalité Saint-Benoît-Labre 10 %	\$ 2 675

9. ADOPTION: PROJET – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE D'INCENDIE

122500-01-2016 **Considérant** que la procédure d'adoption exige à la MRC de Beauce-Sartigan d'obtenir l'approbation des conseils municipaux de son territoire à l'égard de son projet de schéma de couverture de risques en matière d'incendie adopté le 25 novembre 2015 par le conseil des maires, résolution numéro 2015-11-208;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver, comme présenté, le projet du schéma de couverture de risques en matière d'incendie adopté le 25 novembre 2015 par le conseil des maires, résolution numéro 2015-11-208.

10. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE:

10.1 PROGRAMME DE FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES

122501-01-2016 **Attendu que** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Saint-Benoît-Labre désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Saint-Benoît-Labre prévoit la formation de cinq (5) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Beauce-Sartigan en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Louis Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Beauce-Sartigan.

10.2 EMPLOI ÉTÉ CANADA 2016

Madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, informe le conseil municipal et les organismes sans but lucratif que le gouvernement fédéral à renouveler le programme d'aide financière ayant pour titre Emploi Été Canada et la date limite pour la présentation d'une demande est le 26 février 2016.

10.3 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « L'ENVOLUME »

122502-01-2016 Il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser l'aide financière pour l'année 2016 à la bibliothèque municipale l'Envolume d'un montant de trois mille cent dollars (3 100 \$).

10.4 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CDE)

122503-01-2016 Il est proposé par monsieur Éric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser l'aide financière pour l'année 2016 à la

Corporation de développement économique (CDE) d'un montant de trente-cinq mille dollars (35 000 \$).

11. TRAVAUX PUBLICS:

11.1 REMERCIEMENTS – FRÉDÉRIC DEBLOIS

122504-01-2016 Considérant que les services de monsieur Frédéric Deblois ont été retenus à titre de journalier-opérateur en essai jusqu'au 26 mars 2016;

Considérant que monsieur Deblois a avisé monsieur Francis Morin, contremaître des travaux publics, qu'il ne désirait plus occuper ledit poste;

Considérant qu'il demeure tout de même disponible à titre de préposé au déneigement sur appel;

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remercier monsieur Frédéric Deblois pour l'intérêt qu'il a manifesté à l'égard de la municipalité et retient ces services à titre de préposé au déneigement sur appel pour la saison hivernale 2015-2016.

11.2 POSTE - JOURNALIER-OPÉRATEUR

122505-01-2016 Considérant que le conseil municipal désire combler le poste de journalier-opérateur;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir le poste à l'externe et d'afficher l'offre d'emploi dans le Journal l'Éclaireur Progrès ainsi que sur les sites internet d'Emploi Québec et EnBeauce.com; l'entrée en fonction est fixée au 28 mars 2016.

11.3 EMBAUCHE – PRÉPOSÉ AU DÉNEIGEMENT

122506-01-2016 Considérant que les services de monsieur Benjamin Bernier ont été retenus à titre de préposé au déneigement sur appel;

Considérant que suite à la démission de monsieur Marco Blais et au changement de statut de monsieur Frédéric Deblois, la municipalité doit s'assurer d'avoir un deuxième journalier-opérateur temps plein;

En conséquence, il est proposé par monsieur Éric Rouillard et résolu à la majorité des conseillers présents (5 pour 1 contre Monsieur Jean-Louis Bonin) de modifier le statut de monsieur Benjamin Bernier et de retenir ces services à titre de préposé au déneigement temps plein pour la période hivernale 2015-2016; son changement de statut est rétroactif au 21 décembre 2015.

12. TAUX: AUGMENTATION SALARIALE DES ÉLUS/POMPIERS/EMPLOYÉS

122507-01-2016 Il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'augmenter le salaire des élus, des pompiers volontaires et des employés municipaux (prévu dans leur contrat de travail) pour l'année 2016 de 0,9 % selon l'IPC Québec du mois de novembre 2015.

13. AUTORISATION DE SIGNATURES: ENTENTE - GRIEFS

122508-01-2016 Considérant qu'une entente est intervenue entre le conseil municipal et le Syndicat des employés municipaux de Beauce dans le cadre du règlement des griefs no. 25-09-2015, 25-09-2015 et 09-11-2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser mesdames Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière et Carmelle Carrier, mairesse à signer l'entente, comme présentée; ladite entente doit demeurer confidentielle.

14. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur Marc Grenier, conseiller responsable du CDE et représentant au sein du conseil d'administration de l'OMH, fait un compte-rendu des derniers conseils d'administration des deux organismes;

Monsieur Cléo Proulx, délégué à la Régie Intermunicipale, fait un compte-rendu du dernier conseil d'administration;

Monsieur Éric Rouillard, responsable des loisirs, informe les contribuables de l'ouverture du sentier de raquettes, horaire de la patinoire, fonctionnement du hockey plaisir et le tournoi interusine qui aura lieu le 13 février 2015;

15. CORRESPONDANCE

La directrice générale - secrétaire-trésorière, madame Édith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de décembre 2015. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

16. AUTRES ITEMS

- **NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE: PROTOCOLE SQ – PASSER AU FILTRAGE (PERSONNE VULNÉRABLE)**

122509-01-2016 Considérant que la municipalité offre des services à des personnes dites vulnérables (enfants d'âges mineurs et personnes âgées);

Considérant qu'il serait préférable d'adhérer au protocole de la Sûreté du Québec en vue de passer au filtrage les personnes retenues par la municipalité étant en contact avec lesdites personnes vulnérables;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cléo Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer au protocole de la Sûreté du Québec ayant pour titre *Passer au filtrage* (personne vulnérable) et de nommer madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, personne responsable dudit programme dans la municipalité de Saint-Benoît-Labre.

- **RÉSERVATION: HOCKEY PLAISIR**

122510-01-2016 Considérant les conditions climatiques, la patinoire extérieure n'était pas opérationnelle en décembre 2015;

Considérant que les enfants inscrits au hockey plaisir n'ont pu se pratiquer;

Considérant que lors des parties intermunicipale, les enfants de Saint-Benoît ne seront pas du même calibre que les autres municipalités;

Considérant que les organisateurs ont demandé de louer l'aréna de Saint-Honoré-de-Shenley pour des pratiques;

En conséquence, il est proposé par monsieur Éric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de défrayer les coûts de location de glace à l'aréna de Saint-Honoré-de-Shenley d'un montant de cent vingt-cinq dollars (125 \$).

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

122511-01-2016 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 20 h 17.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Carmelle Carrier, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

CARMELLE CARRIER, MAIRESSE

ÉDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.